



Vos actualités

Dans cette édition du mois de juillet, nous vous expliquons les nouvelles taxes qui pèsent sur les flottes automobiles, le rôle croissant des entreprises de taille intermédiaire (ETI) dans la transition écologique, ainsi que la simplification du suivi médical renforcé pour les intérimaires, prévue à partir d'octobre 2025.

Vous découvrirez également comment les associations peuvent optimiser leurs achats, sans compromis sur la qualité.

Flotte automobile : les coups durs de la fiscalité

Depuis le vote du Projet Loi de Finances le 23 janvier 2025, les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs sont sous le joug d'un arsenal de mesures réglementaires et de taxes fiscales durcies.

Décryptage des trois évolutions de 2025 les plus lourdes de conséquences sur le budget flotte automobile.

Une nouveauté fiscale : la taxe annuelle incitative pour le verdissement des flottes automobiles.

[LIRE L'ARTICLE](#)

FLOTTE AUTOMOBILE : LES COUPS DURS DE LA FISCALITÉ





Transition écologique : les ETI s'engagent !

- 90 % ont réalisé leur bilan carbone
- 80 % ont un plan de sobriété énergétique
- 89 % intègrent des critères environnementaux dans leurs achats

Malgré un contexte économique tendu, la transition verte reste une priorité stratégique pour les ETI.

Pour accélérer, elles appellent à moins de contraintes et plus de soutien.

[LIRE L'ARTICLE](#)

**INTÉRIM : LE
SUIVI MÉDICAL
RENFORCÉ EST
SIMPLIFIÉ !**



INTÉRIM : Le suivi médical renforcé est simplifié !

Dans la continuité de la réforme du 2 août 2021 de la loi n°2021-1018, nommée Loi santé au travail, à compter du 1er octobre 2025, la donne va changer concernant le suivi médical de certains postes à risques.

Cette évolution réglementaire vise à adapter la politique de santé au travail aux réalités du monde professionnel. Les médecins du travail se concentreront désormais sur le suivi des collaborateurs dédiés à des postes présentant des risques vitaux réellement encourus.

[LIRE L'ARTICLE](#)



Bras Droit
des Dirigeants
VOTRE SUCCÈS, BIEN ENCADRÉ

x



Les associations aussi peuvent optimiser leurs achats sans compromis sur la qualité.

Grâce à notre partenariat avec EUKLEAD, la solution Direction Achats accompagne aussi bien les PME, les ETI que les structures associatives.

Découvrez le témoignage d'une association qui partage son retour d'expérience.

[LIRE L'ARTICLE](#)

